

## Définition



Cette prestation consiste à assister l'entreprise à déterminer les points forts à consolider et les points à améliorer dans son système de formation en comparaison avec les références existantes et de proposer un plan d'action opérationnel pour remédier aux insuffisances et améliorer l'efficacité et l'efficience de la formation continue

## Description de la prestation



Cette prestation d'assistance consiste à aider l'entreprise dans:

- L'analyse de l'état actuel de la formation en entreprise : identification des points forts et des points à améliorer.
- La comparaison de la situation actuelle par rapport aux références adoptées dans ce domaine : approche par compétences, démarche qualité dans la formation continue, etc....
- L'élaboration d'un plan d'action opérationnel pour développer le système de formation continue quant à son efficience et son efficacité.
- Le suivi de la réalisation du plan d'action et le réajustement si nécessaire.

## Objectifs de la prestation



- Améliorer la rentabilité du processus de la formation continue conformément à la démarche qualité.

## Résultats attendus



- Bilan quantitatif et qualitatif du système de formation continue,
- Plan d'action visant l'amélioration de la rentabilité du processus de la formation continue.
- Outils et moyens nécessaires à la gestion de la formation ressources humaines maîtrisant la méthodologie d'audit
- Un rapport d'audit du système de formation

## Conditions de déroulement



- Désigner un pilote chargé du suivi de cette action.
- Assurer la communication et l'information autour de l'action.
- Mettre à la disposition des intervenants les moyens logistiques nécessaires

## Délais



- Répondre à l'entreprise dans 10 jours.
- Démarrage de la réalisation dès la signature de la convention.
- Rapport final à transmettre après la validation finale dans un délai de 35 jours

## Profil de l'intervenant



- Conseiller en formation et/ ou en ressources humaines
- Expérience de 5 ans au moins dans le domaine du consulting

## Conditions d'éligibilité



Taille de l'entreprise sera prise en considération lors de l'analyse de la demande